

PROFESSIONS

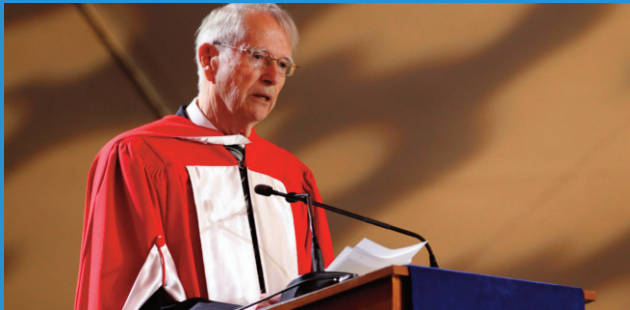
RELÈVE

CAHIER THÉMATIQUE C > LE DEVOIR, LE MERCREDI 17 JUIN 2015



Qui sont les jeunes professionnels d'aujourd'hui?

Pages C 2 à C 5



La réussite n'a de sens que si on contribue à la société

Page C 6



MONKEY BUSINESS IMAGES LTD THINKSTOCK

La proportion des femmes dans les ordres professionnels est passée de 56 % à 61 % en dix ans.

ORDRES PROFESSIONNELS

La relève se porte bien

On compte au Québec 45 ordres professionnels qui encadrent les 53 professions réglementées regroupant 371 000 membres. Comme plusieurs de ces professionnels seront appelés à prendre leur retraite, il est légitime de se demander si la relève est au rendez-vous. Et diffère-t-elle des générations précédentes?

PIERRE VALLÉE

La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y a pas de pénurie de professionnels au Québec. « Depuis 10 ans, nos effectifs professionnels sont en croissance régulière. On compte aujourd'hui 25 % de professionnels de plus dans nos rangs, affirme Diane Legault, présidente du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ). Dans certaines professions, la croissance est même plus marquée. Par exemple, chez les travailleurs sociaux et les thérapeutes conjugaux, les effectifs ont doublé. Cette croissance des effectifs est la preuve que la relève est au rendez-vous. De plus, selon Emploi-Québec, la perspective d'emploi est favorable, ce qui incite les jeunes à poursuivre leurs études pour devenir des professionnels. »

La féminisation des professions

Une des conséquences de l'arrivée sur le marché de travail de cette relève professionnelle est que les professions se féminisent. « En 2005, 56 % de nos effectifs professionnels étaient des femmes, aujourd'hui, en 2015, la proportion est de 61 %. Il y a certaines professions qui sont fortement féminisées, on pense évidemment aux infirmières, mais on doit aussi inclure les diététistes, les orthophonistes et les hygiénistes dentaires. D'ailleurs, en médecine dentaire, les deux tiers des étudiants aujourd'hui sont des étudiantes, une profession jadis plutôt masculine. »



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Diane Legault, présidente du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)

Par contre, certaines professions ne semblent pas attirer les femmes. « Qu'on pense aux arpenteurs-géomètres, aux ingénieurs, aux huisiers de justice, des professions où les femmes peinent à former même 20 % des effectifs. »

L'arrivée des technologies de l'information

Les technologies de l'information sont maintenant bien implantées dans le milieu professionnel. D'une part, les outils informatiques sont disponibles et, d'autre part, la relève arrive déjà bien au fait des technologies de l'information tout comme des médias sociaux. La pratique des professions s'en voit changée. « Par exemple, aujourd'hui, les radiographies que prennent les dentistes dans leur cabinet sont toutes numérisées. Un dentiste vivant en région peut facilement faire parvenir une radiographie par In-

ternet à un spécialiste, peu importe où ce dernier se trouve, afin d'obtenir une opinion sur un cas particulier. Un psychologue peut même tenir une consultation via Skype. Un conseiller en orientation peut faire passer des tests à partir d'un site Internet. Un cabinet de comptables peut être totalement dématérialisé, n'ayant aucun bureau physique, chacun des membres du cabinet travaillant à partir de sa résidence. Le télétravail est maintenant une réelle possibilité pour bon nombre de professionnels. »

Une possibilité qui offre de nombreux avantages mais qui soulève aussi des questions. « La première question que ça soulève est celle de la confidentialité et de la sécurité des données ainsi recueillies et partagées. Comment s'en assurer? La seconde question est celle de la protection du public. Comment un ordre professionnel peut-il surveiller ce type de pratique professionnelle? Comment enquêter s'il y a une plainte? Nous sommes présentement appelés à réfléchir à toutes ces questions, car il faut que ces nouvelles façons de pratiquer soient convenablement encadrées. »

Quelques préoccupations

Même si la relève se porte bien, le Conseil interprofessionnel du Québec a tout de même certaines préoccupations à son égard. La première concerne les stages en milieu de travail. Rappelons que plusieurs ordres professionnels exigent de leurs futurs membres qu'ils fassent, une fois la formation universitaire terminée, un stage en milieu de travail, avant de leur délivrer un permis de pratique. « Il y a quelques années, ça allait de soi, mais aujourd'hui il devient de plus en plus difficile pour un jeune d'obtenir un stage en milieu de travail. Il finit par le trouver, mais ça lui prend beaucoup plus de temps. Et cela, évidemment, retarde son entrée sur le marché du travail. » À quoi est dû ce retard? Selon Diane Legault, les réductions de budget dans les organismes publics et parapublics, où bon nombre de futurs professionnels font leur

stage, n'ont certes pas aidé. « Et les employeurs du secteur privé ne sont pas encore assez sensibilisés à cette question. »

Une seconde préoccupation du CIQ concerne la relève professionnelle immigrante. « Depuis quelques années, les ordres professionnels ont fait un énorme progrès dans la reconnaissance des compétences et des acquis. Par exemple, l'an dernier, les ordres professionnels ont reçu 5000 demandes de reconnaissance des compétences et 96 % d'entre elles ont été accordées. C'est plutôt du côté de la formation d'appoint qu'il reste du travail à faire. La moitié des ordres professionnels exigent qu'une personne ayant été diplômée à l'étranger suive une formation d'appoint afin de se familiariser avec le cadre législatif et de pratique propre à l'exercice d'une profession au Québec. Nous devons travailler davantage avec nos partenaires collégiaux et universitaires afin de nous assurer que cette formation d'appoint est disponible. »

La troisième préoccupation porte sur la participation des jeunes dans les instances des ordres, soit le conseil d'administration et les divers comités. « Présentement, environ deux tiers des ordres ont un jeune de moins de 35 ans siégeant à son conseil d'administration, et la moitié en comptent au moins deux. Par contre, seulement 20 % des ordres ont un comité jeunesse. C'est nettement insuffisant. D'ailleurs, le gouvernement vient de modifier la loi sur le Barreau et la Chambre des notaires afin que ces deux ordres soient obligés de coopter un jeune au sein de leur conseil si aucun n'est élu. » Une solution qui pourrait s'étendre aux autres ordres professionnels. « L'Office des professions doit, cet automne, se pencher sur une révision du Code des professions. C'est une excellente occasion pour tous les intervenants du milieu professionnel de trouver des solutions à nos préoccupations. »

Collaborateur
Le Devoir

Ne croyez pas tout ce que vous entendez...

45 ordres professionnels, 1 seule mission...

VOUS PROTÉGER !

Des questions ? www.ordredeproteger.com

ORDRE DE

OP

PROTÉGER

LE PUBLIC

PROFESSIONS

ISABELLE PARIS

La passion des ressources humaines

Avant d'avoir la piqûre pour les ressources humaines, Isabelle Paris avait commencé des études en éducation physique, pour finalement s'apercevoir qu'elle n'était pas faite pour l'enseignement. Sa passion pour le sport l'a tout de même guidée pour trouver sa place comme conseillère en ressources humaines agréée (CRHA). C'est chez Nautilus Plus qu'elle fait carrière depuis sa sortie de l'université, il y a presque 10 ans.

MARTINE LETARTE

Mettre à profit ses intérêts pour les ressources humaines, le monde des affaires et l'activité physique: voilà ce qu'Isabelle Paris réalise au quotidien chez Nautilus Plus.

«Lorsque notre président prend une orientation, il nous dit ce qu'il attend de nous et il est toujours ouvert à nos suggestions; c'est très valorisant et motivant de sentir que les ressources humaines ont vraiment un rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs», affirme Isabelle Paris, directrice des ressources humaines chez Nautilus Plus.

Lorsqu'elle est arrivée dans l'entreprise en 2006, il y avait 28 succursales. Aujourd'hui, il y en a 41, et l'entreprise compte environ 1000 employés. Elle a mis les bouchées doubles pour recruter des talents.

«Comme entraîneurs personnels, nous embauchons uniquement des étudiants ou des diplômés universitaires en kinésiologie ou dans un domaine lié, puis, pour les nutritionnistes, seulement des membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, alors le recrutement est un gros enjeu pour nous, explique-t-elle. J'ai dû faire du marketing RH. J'ai réalisé notamment un projet de vidéos où nos professionnels parlent de leur travail chez

nous et de leur parcours.»

Le développement des gestionnaires occupe maintenant beaucoup de son temps. «Il faut former la relève en gestion, alors, dès que je vois des entraîneurs avec de belles aptitudes, je regarde comment les amener à devenir directeur de succursale. Nos promotions se font toujours à l'interne, avec de la formation, parce que nous souhaitons nous assurer de respecter la culture d'entreprise.»

Des responsabilités variées

Comme généraliste, Isabelle Paris est appelée à toucher à différents enjeux en plus de l'embauche et des promotions, comme les dossiers de CSST, la gestion de conflits, l'application de mesures disciplinaires et le processus d'évaluation du rendement, qu'elle a d'ailleurs revu.

«J'ai travaillé avec des gestionnaires volontaires pour créer de nouveaux outils pour simplifier le processus et le rendre plus efficace, explique-t-elle. L'objectif était d'éliminer une lourdeur dans les façons de faire, pour permettre aux gestionnaires d'utiliser cette occasion pour vraiment communiquer avec leurs employés, plutôt que de se concentrer sur le remplissage de formulaires.»

Pour développer de plus en plus ses compétences dans le



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

«Les entreprises vivent de grands changements, elles ont des défis, alors, comme CRHA, il faut trouver des solutions pour réduire les coûts, pour attirer, retenir et développer les talents», assure la directrice des ressources humaines chez Nautilus Plus, Isabelle Paris.

domaine des affaires, Isabelle Paris a achevé récemment une MBA à temps partiel, les soirs et les fins de semaine. Elle a obtenu deux promotions chez Nautilus Plus depuis 2013.

L'aspect stratégique

Isabelle Paris s'intéresse de plus en plus à l'aspect stratégique de ses responsabilités.

«Comment les ressources humaines peuvent-elles être un atout pour le développement d'une entreprise et que peut faire l'organisation pour permettre à ses employés de se développer afin qu'ils exploitent leur plein potentiel? Ces questions me passionnent énormément», indique-t-elle.

Elle a d'ailleurs participé à une vidéo de l'Ordre des

CRHA sur l'influence des professionnels des ressources humaines dans les organisations.

«Les entreprises vivent de grands changements, elles ont des défis, alors, comme CRHA, il faut trouver des solutions pour réduire les coûts, pour attirer, retenir et développer les talents, dit-elle. Il faut prendre la place qui nous revient, oser bouculer un peu. Il y a encore

plusieurs dirigeants d'entreprise qui ne considèrent pas que leurs investissements dans les ressources humaines sont aussi importants que ceux en informatique, par exemple, ou en marketing. Or, sans ses employés, une entreprise ne vaut pas grand-chose!»

Collaboratrice
Le Devoir

SÉBASTIEN SAVARD

Le jeune pape du sourcing

Quel employeur ne rêverait pas d'avoir, pour ses postes-clés, quelques candidats prêts à tout quitter afin de venir travailler pour lui? Pour y arriver, il faut opter pour le *sourcing*: dépister des talents de façon proactive, principalement dans les médias sociaux. C'est encore peu développé au Québec. Il n'a pas encore soufflé ses 30 bougies, mais Sébastien Savard, conseiller en ressources humaines agréé (CRHA), a fait du *sourcing* sa spécialité. Après quelques années dans de grandes entreprises, il vient de démarrer la compagnie Sourcinc avec son mentor, Pierre Leroux. Portrait d'un jeune entrepreneur qui a le vent dans les voiles.

MARTINE LETARTE

Une fois son baccalauréat en relations industrielles en poche, Sébastien Savard s'est déniché un emploi de recruteur pour les magasins et les opérations chez Rona, à Boucherville. Un peu plus d'un an après son entrée en poste, le Cirque du Soleil est venu le chercher pour qu'il se joigne à son équipe de *sourcing*. Du jour au lendemain, il a dû commencer à dépister des talents aux quatre coins du monde pour les postes-clés du Cirque dans les domaines artistiques, techniques et administratifs. «Lorsque j'ai commencé à travailler, j'ai tout de suite été actif sur les médias sociaux, j'avais un intérêt pour le *sourcing*, mais je n'en avais pas fait énormément chez Rona, indique Sébastien Savard. Le Cirque était très avancé dans le domaine et m'a vraiment permis de développer mon expertise.»

Le *sourcing* est composé de deux grands volets: les méthodes de recherche et l'art de l'approche. «Il faut cibler les meilleures personnes pour des postes précis, puis les convertir en candidats», explique-t-il. Lorsque Sébastien Savard était au Cirque du Soleil, 40% des embauches étaient réalisées par cette stratégie.

Il a joint les rangs de Keurig en 2013 pour créer une stratégie de *sourcing* et implanter les bassins de candidats prêts à venir pourvoir les postes-clés. Il l'a fait au Canada, puis il a ensuite développé l'équipe aux États-Unis.

Démarrage d'entreprise

Dans son expérience de travail à l'international, Sébastien Savard a compris que les firmes spécialisées en *sourcing* étaient de grands atouts. Or il n'y en avait pas au Québec.

«La grande différence avec les chasseurs de têtes, c'est que nous n'intervenons pas nécessairement pour pourvoir un poste, même si nous pouvons aussi réaliser le processus complet d'embauche, qui inclut la recherche, les premières approches, les entrevues et la sélection, explique M. Savard. Souvent, les gens des ressources humaines dans les entreprises ont besoin d'aide, particulièrement pour l'aspect recherche. C'est notre spécialité. Nous remettons des rapports complets à nos clients sur les personnes qui occupent le genre de poste visé dans une région donnée, leur profil, leur expérience, leur salaire, etc.»

Il voyait déjà le potentiel de se lancer en affaires lorsque Pierre Leroux, également CRHA, ex-vice-président ressources humaines chez Saputo, lui a dit qu'il souhaitait lancer avec lui une entreprise de *sourcing*. Il a plongé.



ANNIK MH DE CARUFEL

Sébastien Savard, spécialiste du *sourcing*

En quelques mois d'existence, Sourcinc a déjà des contrats à l'international.

«Nous avons l'intention de faire croître l'entreprise; il y a un gros potentiel, affirme Sébastien Savard. Nous voulons faire de Sourcinc une firme différente de ce qui existe aussi en matière d'environnement et de conditions de travail pour aller chercher les meilleurs joueurs. Notre travail de recherche, nous pouvons le faire à toute heure du jour et de la nuit dans différents endroits, alors nous voulons offrir de la flexibilité.»

Profession en évolution

Sébastien Savard s'active aussi à l'Ordre des CRHA: il donne des conférences, rédige des articles et participe à des vidéos pour partager son expertise. «C'est important pour moi de travailler à amener la profession plus loin, de faire de la recherche et développement, d'être dans un processus d'amélioration continue», dit-il.

On parle de pénurie de talents depuis des années, mais, à ses yeux, on commence à la sentir, et cela ira de mal en pis. «Les ressources humaines deviendront vraiment un enjeu d'affaires comme le sont les finances et les ventes, croit-il. Comme professionnels, nous devons prendre le virage pour être de plus en plus impliqués dans les décisions d'affaires. Nous devons faire en sorte que les dirigeants d'entreprise nous considèrent comme de vrais partenaires.»

Collaboratrice
Le Devoir

UNE PROFESSION FIÈRE
DE SA
RELÈVE

Compétente - Inspirante - Crédible

Au Québec, près de 10 000 CRHA et CRIA participent activement au maintien de l'équilibre entre le bien-être des employés et la réussite des organisations.

Le titre fait la différence.

portailrh.org

CRHA

Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés

PROFESSIONS

Envisager les troubles sexuels dans leur globalité

Tous deux titulaires d'une maîtrise en sexologie clinique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Léon Petit et Annabelle Marsan exercent le métier de sexologue depuis environ un an. Lui, dans le milieu communautaire et dans son cabinet privé, elle, au sein d'une équipe multidisciplinaire dans un hôpital du Grand Montréal. Passionnés par leur pratique et convaincus de la nécessité de voir sa place grandir dans la société, ils estiment cependant que le Québec est un endroit privilégié pour exercer ce métier.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Chez les Petit, on est sexologue de mère en fils. «J'ai toujours baigné dans cet univers, raconte ce Français venu au Québec pour suivre tout spécifiquement le cursus en sexologie donné à l'UQAM. Ma mère m'a transmis cet intérêt, cette passion pour l'être humain.»

Lorsqu'il a choisi de reprendre le flambeau maternel, Léon Petit a regardé tout autour de la planète où il serait le plus pertinent, selon lui, de venir faire ses études. Et s'il a jeté son dévolu sur la belle province, c'est qu'il estime que c'est ici que cette discipline est la plus avancée.

«J'étais prêt à aller jusqu'en Australie pour avoir la formation la plus complète, affirme-t-il. Mais il n'y a qu'ici qu'on fait vraiment la différence entre la science de la sexologie et la science de la sexualité. La science sexologique est, à la base, interdisciplinaire. On la retrouve dans la médecine, la biologie, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, bref, dans de nombreuses disciplines. On regarde les troubles sexuels dans leur globalité. C'est ce que je trouve très juste dans la conception québécoise. Il me paraît limitatif d'aborder le symptôme sexuel juste avec le regard du médecin, du psychologue ou du sociologue. Il faut prendre en compte toutes ses dimensions, afin d'aider l'être humain à traverser ses difficultés.»

Car, si les personnes qui viennent consulter un sexologue ont toutes une problématique liée à leur sexualité, non seulement ces problématiques peuvent être très variées, mais, en plus, il existe presque autant de causes que de patients. Couple en panne de désir, addiction sexuelle, sexualité hors norme, adolescent à la recherche de son identité sexuelle, personne qui consulte compulsivement des sites pornographiques, infidélité, difficultés à atteindre l'orgasme, éjaculation précoce, etc., autant de raisons qui peuvent amener quelqu'un à pousser la porte d'un bureau de sexologue. Il y a aussi des gens qui, après un accident, présentent du jour au lendemain un handicap physique, ceux qui souffrent d'une maladie grave, qui ont subi une mastectomie, qui subissent des traitements invasifs relevant de la chimiothérapie...

«L'annonce de la maladie crée un choc, explique Annabelle Marsan, jeune sexologue qui travaille depuis près d'un an auprès de personnes atteintes d'un cancer. Les traitements peuvent modifier le fonctionnement et l'équilibre sexuels, donc souvent également la dynamique de couple. Parfois, il s'agit simplement de donner de l'information, de rassurer la personne. Parfois, on l'aide à réapprivoiser sa sexualité, à s'adapter à son image dans l'intimité. Certaines chirurgies laissent des séquelles physiques, cela a forcément un impact sur l'image corporelle et ça peut mener à de la détresse sexuelle. Nous sommes là pour assurer le soutien, encourager le patient, le couple à aller vers d'autres formes d'expression sexuelle.»

Et tout cela, bien sûr, en fonction de la demande du patient. M^{me} Marsan travaille au sein d'une équipe multidisciplinaire. Ses collègues, médecin, infirmières, psychologues, jouent un rôle de dépistage, informent les patients de la présence, dans leur service, d'une sexologue et peuvent leur proposer une consultation. Certains en ont besoin dès l'annonce de la maladie, d'autres durant les traitements, d'autres encore lorsqu'ils sont en rémission.

«Le patient est au centre de la trajectoire médicale, précise-t-elle. Face à l'épreuve de la maladie, certains vivent bien leur sexualité. Mais, s'il y a une détresse, une préoccupation, nous sommes capables d'intervenir. C'est certain qu'il y a, au départ, une réticence à consulter un sexologue, à s'exposer, à parler de sa vie intime. Cela dit, on s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de demandes. Notre profession est jeune. Nous ne sommes pas présents dans tous les services. Nous devons nous tailler une place, démystifier notre rôle. Mais le temps joue en notre faveur. D'autant plus que nous avons maintenant un ordre.»

Un ordre, qui, depuis 18 mois maintenant, œuvre à protéger le public contre tous les charlatans qui jusque-là pouvaient usurper le titre. Tout en donnant de la crédibilité aux vrais professionnels.

«Aujourd'hui, la plupart des médecins n'hésitent plus à diriger quelqu'un vers un sexologue, c'est d'ailleurs comme cela que la plupart de mes patients arrivent dans mon cabinet, note Léon Petit. Certainement un peu parce que la discipline existe au Québec depuis 40 ans et qu'elle a pris sa place dans le milieu médical. Mais c'est sûr que l'ordre, en plus de protéger le public, marque une véritable reconnaissance sociale. Il permet également de mettre en place un cadre de pratique, un code de déontologie. Les gens qui viennent voir un sexologue sont en souffrance. S'il n'y a pas de cadre, pas de sanctions, il est très facile de profiter de leur vulnérabilité, et ça peut faire de gros dégâts.»

M. Petit fait d'ailleurs partie du comité qui a rédigé le code de déontologie et de celui qui, aujourd'hui, explique ce que chaque alinéa implique pour le praticien. Car, en plus de voir des patients et de rédiger des diagnostics, il mène une véritable réflexion sur la pratique de son métier et son évolution. Il a notamment donné un cours sur l'histoire de la sexologie à l'UQAM. Il organise aussi des formations centrées plus spécifiquement sur la thérapie de couple.

«J'aime travailler avec les couples, reconnaît-il. Je me suis rendu compte que ce qui soude un couple, c'est le besoin d'attachement, de sécurité. Généralement, lorsqu'ils viennent me voir, c'est qu'ils sont au bord de la rupture. Ils ont un dysfonctionnement sexuel, mais, plus profondément, il y a un bris dans l'attachement. Ça peut être parce qu'il y a eu infidélité, mais ça ne va pas toujours jusque-là. Il y a une perte de confiance qui mène souvent au dysfonctionnement sexuel. C'est très intéressant en tant que sexologue, car ça fait vraiment appel à la multidisciplinarité de notre formation.»

Lorsqu'il n'est pas dans son cabinet de la clinique médicale Angus à Montréal, Léon Petit exerce au Centre d'intervention en délinquance sexuelle (CIDS). Il y rédige des évaluations psycho-sexuelles pour les tribunaux et il offre des traitements à une clientèle accusée ou condamnée pour crime sexuel, ou encore à des gens qui sortent de la prison pour les mêmes raisons et qui doivent se réinsérer dans la société.

«Bref, à 99%, des personnes qui n'ont pas très envie de se retrouver devant moi, résume-t-il. Ce n'est pas tous les jours facile. Ça vient réveiller nos valeurs. On ne peut pas être d'accord avec ce qu'ils ont fait. Mais nous devons faire preuve d'empathie pour réussir à aller les chercher. Eux-mêmes vivent une souffrance. C'est ça qui a fait dévier leur schéma sexuel. Ils manquent de limites. Notre rôle consiste à leur permettre de développer une bonne estime de soi en vue de prévenir les récidives. Et, en même temps, on travaille sur les facteurs criminogènes, ceux qui favorisent le passage à l'acte délictueux, les croyances erronées notamment. L'idée que la victime a envie, qu'elle aime ça. Un homme de 25 ans qui a des contacts sexuels avec une jeune fille de 8 ans et qui justifie son comportement en prétendant qu'elle a du plaisir puisqu'elle n'a pas dit non. On travaille alors avec une approche qu'on appelle cognitivo-comportementale.»

Une approche scientifique. Comme toutes celles adoptées par les sexologues. Car, même si la discipline est jeune, la littérature scientifique sur le sujet est abondante. Surtout en anglais cependant, précise M. Petit, qui prédit que le volet francophone s'établira ces prochaines années avec l'arrivée notamment du doctorat en sexologie à l'UQAM. C'est du moins ce qu'il espère.

Annabelle Marsan, pour sa part, souhaite que la synergie entre les professionnels et l'ordre permette aux sexologues d'occuper une place grandissante dans la société.

«Je souhaite être sexologue depuis l'école se-



LOÏC HAMON LE DEVOIR

Annabelle Marsan travaille depuis près d'un an auprès de personnes atteintes d'un cancer.

condaire. Il y avait, à l'époque, un programme de formation personnelle et sociale avec un volet qui abordait la sexualité dans le développement humain, se souvient-elle. J'ai fait mon cégep en sciences humaines avec l'idée d'intégrer le Département de sexologie de l'UQAM. J'ai eu mon bac, puis ma maîtrise clinique, et, dès mon diplôme en poche, j'ai eu mon poste. Je suis tous les jours un peu plus convaincue de l'utilité de mon métier et de la nécessité de

voir plus de sexologues entrer dans les équipes multidisciplinaires. Le travail est déjà bien entamé, mais si je devais formuler un souhait, ce serait que les gens comprennent mieux notre rôle et la façon dont notre discipline s'inscrit dans le contexte de l'équilibre et de la qualité de vie des individus.»

Collaboratrice
Le Devoir

SEXOLOGUE

UNE PROFESSION AUX MULTIPLES FACETTES

- ▼ Éducation
- ▼ Relation d'aide
- ▲ Recherche
- ▲ Formation
- ▲ Évaluation
- ▲ Psychothérapie

DES PROFESSIONNELS EXERÇANT
DES ACTIVITÉS RÉSERVÉES PAR LA LOI.

En consultant un membre de
l'Ordre professionnel des sexologues du Québec,
vous êtes assurés de recevoir les services d'un
professionnel formé et compétent, autorisé à
porter le titre de sexologue.

opsq.org

OPSQ

ORDRE PROFESSIONNEL
DES SEXOLOGUES
DU QUÉBEC

DAMIÁN SIQUEIROS

«Aujourd'hui, la plupart des médecins n'hésitent plus à diriger quelqu'un vers un sexologue, c'est d'ailleurs comme cela que la plupart de mes patients arrivent dans mon cabinet», note Léon Petit.

PROFESSIONS

TOMMY BEAUDRY, TECHNOLOGUE EN MÉDECINE NUCLÉAIRE

La relève, vecteur de changement

Œuvrant en médecine nucléaire depuis près d'une décennie, Tommy Beaudry a joint les rangs du comité de la relève de l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ) en 2011. Ravi de son expérience, il en retient que les jeunes travailleurs ont le pouvoir de contribuer à l'avancement de la profession, et ce, particulièrement sur le plan de la promotion. Entretien.

ÉMILIE CORRIVEAU

Travaillant à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal depuis ses débuts dans le milieu de la santé, Tommy Beaudry est plus que satisfait de son choix de carrière. En tant que technologue en médecine nucléaire, il est responsable d'effectuer, à partir d'ordonnances médicales, des examens diagnostiques à l'aide de substances radioactives et de rayons X ou gamma.

« En gros, ce qu'on fait, c'est qu'on injecte une substance radioactive au patient. Après, on fait des photos sous une caméra spéciale qui détecte le produit. Le médecin examine ensuite les images, ce qui lui permet de constater le fonctionnement des organes ciblés et de déterminer s'il y a un problème ou non », résume le technologue.

Pour le jeune homme, il s'agit d'un métier extrêmement stimulant et valorisant. Il signale que, tout en étant stable, il ne se veut que rarement routinier. De plus, il permet à ceux qui l'exercent de travailler tant en laboratoire qu'au près des patients.

« On touche à beaucoup de choses comme technologue », confirme Tommy. À l'Hôpital du Sacré-Cœur, par exemple, il y a une rotation de tâches. Une semaine, je prépare les

produits en laboratoire; la suivante, je fais les injections, et celle d'après, je fais les photos des os ou des cœurs. [...] C'est sûr que, parfois, c'est difficile émotivement, parce que les patients ne reçoivent pas toujours de bonnes nouvelles lorsqu'ils viennent nous voir. Mais quand on apprend qu'un traitement a bien fonctionné et que la santé de quelqu'un qu'on a rencontré s'est améliorée, c'est vraiment gratifiant. »

Techno quoi?

Si, d'après Tommy, la profession de technologue en médecine nucléaire se révèle être sans conteste l'une des plus intéressantes dans le domaine médical, à son avis, celle-ci reste malheureusement l'une des plus méconnues.

Selon le technologue, la multiplication de séries télévisées se déroulant en milieu hospitalier n'est sûrement pas étrangère à la situation. « Les gens écoutent des émissions comme Dr House et pensent que c'est comme ça que ça se passe dans nos hôpitaux, mais la réalité, ce n'est pas tout à fait ça », souligne-t-il. Les médecins ne se chargent pas de réaliser les examens. Ils interprètent les résultats, mais ce sont les technologues qui les font passer. On nous confond aussi souvent avec des infir-



Tommy Beaudry est responsable d'effectuer, à partir d'ordonnances médicales, des examens diagnostiques à l'aide de substances radioactives et de rayons X ou gamma.

miers, mais notre travail est vraiment différent! Disons qu'il y a pas mal de confusion autour de ce qu'on fait!»

D'après Tommy, les membres du comité de la relève de l'OTIMROEPMQ, tout comme leurs pairs qui débutent dans le métier d'ailleurs, peuvent réellement contribuer à changer la donne. Ayant souvent pu constater de visu que les jeunes recrues s'avéraient habiles pour créer des liens avec les adolescents et leur communiquer leur passion, il croit

pertinent de s'appuyer sur celles-ci pour faire évoluer les perceptions du public.

« Avec le comité, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs adolescents dans des écoles secondaires ou lors de salons de l'éducation », confie-t-il. En général, ils étaient très réceptifs, et j'ai trouvé que c'était agréable de pouvoir leur partager mon enthousiasme. C'est sûr qu'ils ne vont pas tous devenir technologues, mais, au moins, ils savent maintenant ce qu'on fait, et si l'occasion se présente

un jour, ils vont pouvoir partager ce qu'ils ont appris. Je crois que ces rencontres-là, c'est un bon point de départ pour amorcer un changement dans les perceptions. »

S'il n'aura d'autre choix que de quitter ses fonctions au sein du comité de la relève de l'OTIMROEPMQ d'ici quelques mois, car l'un des prérequis pour en faire partie est de cumuler moins de dix années d'expérience, Tommy soutient qu'il continuera certainement à s'inté-

resser de près au travail de ses jeunes pairs.

« Je trouve ça un peu triste de devoir quitter le comité, mais, d'un autre côté, je trouve ça intéressant de passer le flambeau, relève-t-il. Les nouveaux membres amènent de nouvelles idées, de nouvelles façons de faire. C'est en général assez positif pour une organisation. J'ai bien hâte de voir ce qu'ils feront! »

Collaboratrice
Le Devoir

75 ANS
DE RAYONNEMENT

**DES PROFESSIONNELLS
AU CŒUR
DES SERVICES DIAGNOSTIQUES
ET THÉRAPEUTIQUES**

Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

MARIE-ÈVE QUIRION, TECHNOLOGUE EN RADIO-ONCOLOGIE

Travailler fort porte fruit...

ÉMILIE CORRIVEAU

Relativement peu nombreux au Québec, les technologues en radio-oncologie sont responsables de traiter des cancers à l'aide de radiations ionisantes. Jusqu'à ce que sa mère dût recevoir des traitements pour un cancer du sein au Centre hospitalier universitaire de Québec, au tournant de l'an 2000, Marie-Eve n'avait jamais vraiment entendu parler de ce métier. Il faut dire qu'à l'époque la jeune femme n'en était qu'au début de l'adolescence.

Aussi, c'est seulement quelques années plus tard, alors qu'elle fréquentait le Cégep Beauce-Appalaches en tant qu'étudiante en sciences humaines, que Marie-Eve a commencé à s'intéresser à cette profession. Parce que son contenu lui paraissait pertinent, elle avait choisi un cours de biologie en option, mais elle était loin de se douter que ce dernier allait changer sa vie.

« Le prof était tellement passionnant que je me suis mise à vraiment aimer la biologie. Quand j'ai fini son cours, je me suis demandé si je n'étais pas plus faite pour travailler dans le milieu de la santé qu'en sciences humaines. Je ne me voyais pas vraiment infirmière, parce que les conditions de travail me semblaient difficiles. Je ne me voyais pas médecin non plus. Je me suis donc mise à fouiller pour voir ce qui s'offrait à moi et, quand je suis tombée sur le métier de technologue en oncologie, je me suis rappelé que j'avais été fascinée par le travail que faisaient les gens qui accompagnaient ma mère pendant ses traitements contre le cancer », raconte la jeune femme.

Marie-Eve a donc poussé ses recherches, rencontré des professionnels du milieu lors de journées portes ouvertes et décidé de se lancer dans des études en technologie de radio-oncologie au Collège Ahuntsic.

Contrairement à ce qu'elle avait espéré, malgré son intérêt pour la biologie, son parcours scolaire n'a pas été de tout repos. Il faut dire que, quelques jours à peine après le début des classes, sa mère est décédée.

« C'est sûr que j'ai eu une période de remise en question à ce moment-là », confie Marie-Eve. La première session, je l'ai trouvée très difficile, et pourtant je n'en étais qu'aux cours de base. J'ai pensé tout lâcher pour aller retrouver mon père et mon petit frère, mais je suis restée. L'année suivante, j'ai coulé un cours et là j'ai vraiment envisagé de laisser tomber. »

Mais, encouragée par ses proches et trop fière pour se laisser embêter par la défaite, la jeune femme a finalement refusé de baisser les bras. Après quelques mois d'efforts soutenus, elle est finalement parvenue à obtenir son diplôme en juin 2009 et, dès le lundi suivant sa graduation, elle entamait sa carrière à l'Hôpital Notre-Dame du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM).

Depuis, Marie-Eve a relevé nombre de défis professionnels. « J'ai d'abord été technologue en salle de traitement. À ce moment-là, j'ai eu la



COURTOISIE MARIE-ÈVE QUIRION

Marie-Ève Quirion

chance de participer à un projet-pilote qui s'appelait « Les technologues seniors ». Ça m'a permis de devenir une personne-ressource pour les jeunes gradués et pour les technologues qui devaient se familiariser avec de nouvelles techniques. Je devais les prendre en charge et m'assurer que tout se passerait bien pour eux. Ça m'a amenée à présenter, au congrès de l'Ordre, une technique que nous exploitons au CHUM, et j'ai trouvé ça vraiment enrichissant. Après, j'ai été coordonnatrice technique en radio-oncologie pendant quelques mois, et maintenant je travaille à la Direction québécoise de cancérologie », indique-t-elle.

Parce que Marie-Eve carbure aux nouveaux défis, mais également parce qu'elle estime que la profession qu'elle adore gagnerait à être connue davantage, la jeune femme a, depuis peu, joint les rangs du comité de la relève de son ordre professionnel. Son objectif: contribuer à faire reconnaître que le travail du technologue en radio-oncologie constitue un maillon important de la chaîne d'intervention hospitalière.

« J'aime vraiment ma profession, note Marie-Eve, et je suis très contente de ne pas avoir lâché. Maintenant que j'ai fait mes preuves pour moi, j'ai envie de faire plus. Le métier de technologue en est un qui implique beaucoup de travail en équipe. Notre milieu est multidisciplinaire et je pense que c'est important que le travail de chacun soit reconnu. J'ai l'impression que les technologues ne le sont pas assez. J'ai envie de faire quelque chose pour que ça change. Maintenant que je fais partie du comité, je vais pouvoir m'y mettre concrètement! »

Collaboratrice
Le Devoir

PROFESSIONS

La chiropratique est entre de bonnes mains

Ils sont docteurs chiropraticiens, ils sont jeunes, l'un est président de son ordre professionnel et l'autre en est la deuxième vice-présidente. Jean-François Henry et Danica Brousseau veulent faire connaître la profession au public et se tailler une place auprès des autres professionnels de la santé dans les équipes de soins.

MARIE-HÉLÈNE ALARIE

Il y a encore une vingtaine d'années, on devait s'exiler au Canada, aux États-Unis ou ailleurs pour faire des études de chiropratique. En effet, pour exercer la chiropratique au Québec, tous les chiropraticiens doivent avoir terminé avec succès leurs études de doctorat de premier cycle. Il aura fallu attendre 1993 pour que soit créé un tel programme à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Et, encore aujourd'hui, c'est le seul endroit au Québec où l'on dispense cet enseignement; on imagine donc le nombre important de demandes d'inscription pour cette formation contingente. Standardisé de façon internationale, le programme de l'UQTR, comme tous les autres doctorats en chiropratique, est d'une durée de cinq ans et comprend 4969 heures de cours. L'obtention de ce diplôme est la première étape vers l'exercice de la chiropratique, puisqu'il est indispensable pour obtenir le permis d'exercice délivré par l'Ordre des chiropraticiens du Québec. Mais, au fait, qu'est-ce que la chiropratique?

Parce qu'il vaut mieux prévenir

C'est une déformation professionnelle, tous les chiropraticiens vous le diront: «Vaut mieux prévenir que guérir». Cette préoccupation est au cœur de la chiropratique, une discipline qui mise sur la capacité du corps humain à se maintenir en bonne santé. L'approche est à la fois préventive et curative, ayant pour objectif non seulement d'apporter un soulagement, mais aussi d'éviter de développer de la douleur liée à un mauvais fonctionnement de la colonne vertébrale. Le chiropraticien travaille à l'aide de manipulations articulaires spécialisées et d'ajustements chiropratiques. Au Québec, la profession compte plus de 1300 membres, dont Jean-François Henry et Danica Brousseau.

Démarrer une carrière

On peut dire que Jean-François Henry, docteur chiropraticien et président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, est tombé dedans quand il était petit et que la chiropratique fait partie de son ADN: «Mon parcours vers la chiropratique a commencé lorsque j'étais très, très jeune, pour la simple et bonne raison que mon père est chiropraticien et qu'il a gradué aux États-Unis en même temps que son frère et sa sœur. J'ai grandi avec la chiropratique et j'ai vu ses bienfaits.» Plus jeune, Jean-François Henry a quand même voulu prendre ses distances par rapport à la famille et s'est intéressé à autre chose. Il y a eu l'optométrie et les sciences physiques qui, pendant un bout de temps, l'ont intéressé, «mais je revenais toujours à la chiropratique». C'est ainsi qu'en 1997 il obtient un di-



DAVID DE LOSSY THINKSTOCK

C'est une déformation professionnelle, tous les chiropraticiens vous le diront: «Vaut mieux prévenir que guérir». Cette préoccupation est au cœur de la chiropratique, une discipline qui mise sur la capacité du corps humain à se maintenir en bonne santé.



COURTOISIE JEAN-FRANÇOIS HENRY
Le Dr Jean-François Henry, président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec

plôme de la même université que son père, le Cleveland Chiropractic College de l'Université de Kansas City.

Pour Danica Brousseau, docteure chiropraticienne et deuxième vice-présidente de l'Ordre, son parcours n'était pas tracé d'avance: «La chiropratique est ma deuxième carrière. Ça fait presque 10 ans que j'ai terminé mes études. J'ai commencé mes études universitaires en biologie médicale, à l'Université de Montréal, à l'époque où ça s'appelait encore sciences biologiques avec une orientation en sciences biomédicales. J'ai terminé en 1998, pour ensuite entamer des études de maîtrise en pharmacologie, que j'ai terminées en même temps que je commençais mon programme en chiropratique à l'UQTR, de 2000 à 2005.»

Malgré des parcours différents, les deux chiropraticiens vont exercer en clinique dès l'obtention de leur diplôme. Dans le cas de Jean-François Henry, il s'est tout naturellement joint à l'équipe de la clinique paternelle. L'aventure durera six ans. De son côté, Danica Brousseau s'est lancée tête première dans l'aventure, puisque, dès sa graduation, elle a ouvert une clinique avec un collègue de classe: «Nouvelle clinique avec deux nouveaux chiropraticiens, une clientèle à monter: c'était un beau défi d'affaires!»

L'enseignement, une passion

«C'est toujours une chose qui mène à une autre, on ne plani-

fie pas, et si vous m'aviez demandé, il y a dix ans, si j'allais être à l'université à temps plein, je vous aurais dit: «jamais de la vie!» Et c'est pourtant ce qui arrive aujourd'hui à Danica Brousseau, dont l'intérêt pour l'enseignement s'est manifesté dès son admission en chiropratique: «Je m'attendais à faire de l'enseignement à temps partiel et de la supervision clinique. C'est ce que j'ai fait au tout début: de 2006 à 2011, j'ai été chargée de cours à l'UQTR dans le programme de chiropratique, mais pas nécessairement au Département de chiropratique. Au départ, j'ai été embauchée par le Département de chimie-biologie directement en lien avec ma maîtrise. Graduellement, il y a eu des ouvertures dans le Département de chiropratique, où j'ai commencé à donner quelques charges de cours. Puis, en 2011, il y a eu l'ouverture d'un poste de professeur et je me suis dit: «pourquoi pas?» J'ai obtenu le poste et je suis donc à temps plein comme professeure clinicienne à l'UQTR.»

Après son expérience en clinique, Jean-François Henry souhaite se rapprocher du milieu universitaire. C'est alors qu'il retourne s'asseoir sur les bancs d'école pour faire une maîtrise en nutrition à l'Université de Montréal: «J'avais besoin de faire plus que seulement pratiquer, pour moi, la pratique, c'était bien, mais ce n'était pas encore l'atteinte de l'équilibre professionnel, et, pour moi, la nutrition constituait un volet tout à fait complémentaire de la chiropratique. Je me disais qu'avec ces deux outils j'étais en bonne position pour contribuer à la santé de la population.»

Toujours dans le but d'atteindre son équilibre professionnel, Jean-François Henry devient lui aussi chargé de cours à l'UQTR dans le Département de chiropratique et de chimie-biologie. «Pendant quatre ans, j'ai enseigné la nutrition clinique ainsi que les méthodes de recherche.»

Des chiropraticiens engagés

Danica Brousseau possède un don, celui de prendre au vol les occasions qui se présentent à elle. Sa nature entière la pousse à s'activer partout où elle passe, et voilà pourquoi on la retrouve aujourd'hui directrice du comité de programme de premier cycle au Département de chiropratique de l'UQTR: «Dans le fond, le comité de programme, c'est le comité académique qui assure le curriculum et le suivi du cheminement des étudiants. C'est un défi que j'aime bien parce que j'ai été membre du comité académique à trois reprises; d'abord en tant qu'étudiante, en tant que chargée de cours et aujourd'hui comme professeure. J'ai baigné dans ce comité depuis presque 15 ans!»

Pour ce qui est de son activité à l'Ordre des chiropraticiens du Québec, celle-ci remonte à ses années d'études dans l'association étudiante: «Pendant mes cinq ans à

l'UQTR, j'ai été, pendant deux, trois ans, représentante aux affaires internes, donc la représentante des étudiants en chiropratique au sein de l'association générale des étudiants. C'est après que j'ai assumé la présidence de l'association pendant un an.» Voilà comment tout commence pour Danica Brousseau, qui n'attendra que deux ans avant de replonger: «Je ne pensais pas nécessairement m'impliquer si rapidement, mais c'est encore un concours de circonstances qui a fait qu'en 2007

j'ai tenté ma chance, stimulée par l'idée de la protection du public, de la rigueur d'exercice et aussi par la volonté de faire connaître la profession, étant donné que moi-même, quelques années auparavant, je n'avais aucune idée de ce que faisait un chiropraticien.» En 2007, elle est élue administratrice, puis, depuis 2009, elle occupe le poste de deuxième vice-présidente.

Danica Brousseau croit que la profession a de beaux jours devant elle: «Le mot-clé, c'est vraiment une meilleure connais-

sance de ce qu'on fait. On ne fait pas que dispenser des traitements contre les maux de dos, il y a aussi le volet préventif, la chiropratique sportive, familiale et aussi une chiropratique qui évolue du côté de la pédiatrie. Avec une plus grande visibilité, une définition claire de ce qu'est la profession et le vieillissement de la population, je vois un rôle de plus en plus important du chiropraticien au sein d'une équipe de soins.»

Pour sa part, Jean-François Henry a fait ses premiers pas au sein du CA de l'Ordre en 2008 et «c'a été la catastrophe... dans le bon sens! C'est là que j'ai trouvé la composante professionnelle qui me manquait et que je n'arrivais pas complètement à arriver jusqu'à ce moment-là, le volet d'administration et le volet de protection du public. Je me rends compte aujourd'hui que je peux intervenir sur deux plans auprès de la population. D'abord, sur le plan individuel, parce que j'exerce toujours comme chiropraticien dans le secteur privé, et sur le plan collectif, parce que maintenant j'ai un levier fantastique en tant que président de l'Ordre pour voir à la protection du public.» Pour lui, c'est cet impact collectif qui est le plus gratifiant: «Le rôle d'un président, c'est de voir à développer la stratégie de l'organisation et à optimiser les mécanismes de protection du public avec lesquels on peut contribuer à augmenter la confiance de la population envers les professionnels.»

Grâce à ces deux professionnels engagés, on peut affirmer que la chiropratique est entre de bonnes mains.

Collaboratrice
Le Devoir

Une profession en constante évolution

Plus de **1300 docteurs** en chiropratique exercent au Québec, forts d'une formation de doctorat de premier cycle universitaire d'une durée de **5 ans à temps plein**.

Saviez-vous que...

- Plus de 60% des étudiants au doctorat en chiropratique sont des femmes?
- Plus de la moitié des membres de l'ordre sont des diplômés de l'UQTR?
- La moitié des membres exerce la profession depuis moins de 15 ans?
- Les chiropraticiens travaillent en interdisciplinarité et en équipe avec d'autres professionnels de la santé?
- Les chiropraticiens tendent de plus en plus à développer des créneaux particuliers (pédiatrie, neurologie, gériatrie, chiropratique sportive) afin d'offrir des soins mieux adaptés aux patients?



Consulter un membre de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, c'est l'assurance d'être traité selon des normes d'exercice rigoureuses et clairement établies et de consulter un professionnel ayant complété une formation réglementée et ayant démontré le maintien de ses compétences.

 ORDRE DES
CHIROPRACTIENS
DU QUÉBEC

ordredeschiropraticiens.ca



COURTOISIE DANICA BROUSSEAU

La D^{re} Danica Brousseau, chiropraticienne, deuxième vice-présidente de l'Ordre

PROFESSIONS

M^E RENÉ DUSSAULT, PREMIER PRÉSIDENT DE L'OPQ

La réussite n'a de sens que si on contribue à la société

RÉGINALD HARVEY

M^E René Dussault, premier président de l'Office des professions du Québec (OPQ), mis sur pied en 1973, lance une invitation à la relève: il exhorte les professionnels de tous les horizons à emprunter la voie de la formation continue, il les convie à un recours accentué à l'interdisciplinarité et il prône l'engagement personnel.

Cet homme a conduit une carrière juridique à titre d'administrateur public et d'avocat s'échelonnant sur 45 ans; il a été juge à la Cour d'appel pendant près d'une vingtaine d'années à partir de 1989 et il a notamment coprésidé, avec Georges Erasmus, la Commission royale sur les peuples autochtones dont le rapport est paru en 1996. Il pratique aujourd'hui le droit de manière indépendante, à domicile.

Il n'a que la jeune trentaine lorsqu'il préside l'OPQ et coordonne la rédaction de ce qui deviendra le Code des professions. À partir de là jusqu'à nos jours, il dégage en quoi le professionnel d'aujourd'hui se distingue principalement de celui d'hier: «*Il évolue dans un environnement passablement différent de celui qui existait au début des années 1970.*»

Les changements majeurs

Il s'explique: «*On œuvre dans des contextes de travail beaucoup plus diversifiés: il s'est produit un accroissement assez phénoménal des professionnels qui travaillent comme salariés à la fois dans la fonction publique, dans l'entreprise privée et dans les grands bureaux dans le domaine du génie, du droit, de la comptabilité, etc.*» Il en résulte que l'indépendance professionnelle des salariés vis-à-vis de leurs employeurs a largement évolué depuis l'avènement du Code.

Il signale en outre que de nos jours, ce qui est complètement nouveau et ce qui est relié à la formation continue, c'est qu'il existe un régime d'inspection professionnelle ou de vérification des compétences. Toujours selon M^E Dussault, il y a de plus le fait que «*les professionnels sont soumis à des codes de déontologie qui sont nettement et davantage orientés vers la protection du public.*»

Le professionnel d'aujourd'hui a subi les ef-

fets de l'adoption des chartes des droits et libertés tant québécoise que fédérale et il est appelé à se conformer à quelques lois adoptées depuis la création de l'office. Il existe aussi depuis ce temps une nécessaire conciliation à appliquer entre les valeurs professionnelles et syndicales dans le cas de certains ordres.

Il tient ce langage sur le plan individuel: «*Le professionnel d'aujourd'hui fait face à beaucoup moins de certitude dans l'exercice de la profession; il doit être à l'aise avec l'ambiguïté parce que la norme n'est pas toujours aussi claire; il ne peut plus se contenter uniquement de la maîtrise des techniques parce qu'il doit souvent s'inscrire dans de grandes équipes où il doit travailler avec d'autres professionnels; il y a sur ce plan une capacité d'adaptation importante dont il doit faire preuve.*»

Message en trois temps à la relève

René Dussault recevait, le 26 mai dernier, un doctorat honorifique en droit de l'Université McGill. Il tient ces propos au sujet de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion:

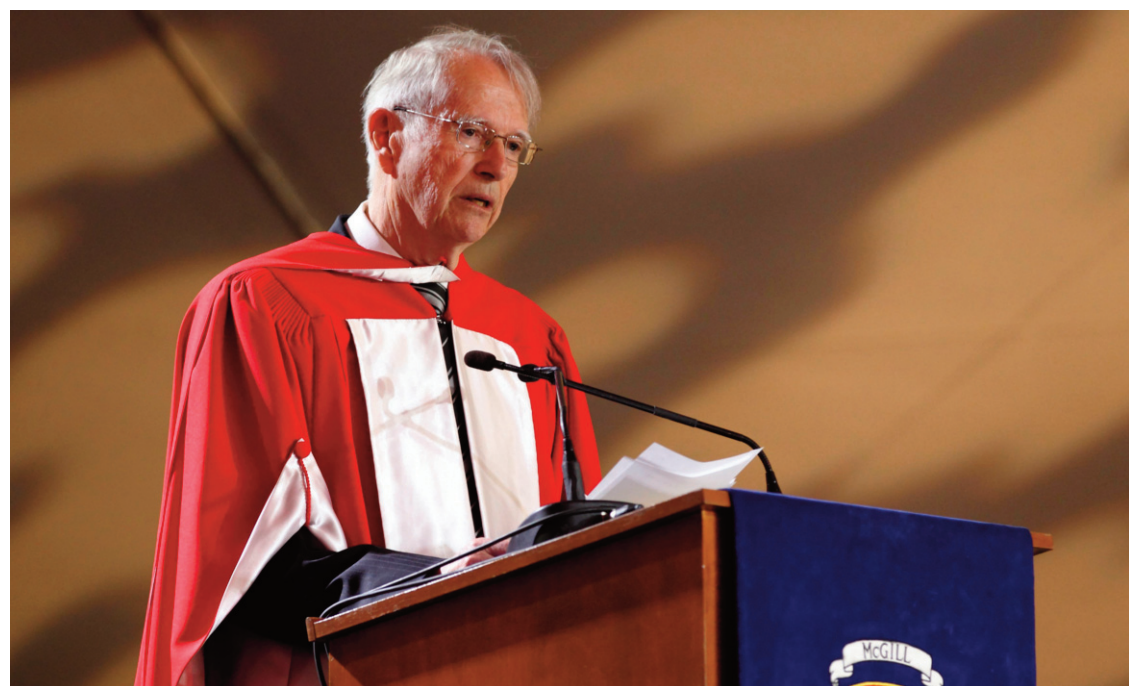
«*Les gens ordinaires doivent savoir qu'ils peuvent produire des résultats extraordinaires, ce qui est important*»

«*Lors de la remise de tels honneurs, il y a des présentations qui portent sur des questions ou des sujets plutôt abstraits; on ne s'adresse pas toujours aux étudiants et je trouvais important de le faire; ce sont les diplômés du jour et ce sont eux les vedettes.*»

Il a parlé en premier lieu de formation continue: «*On n'est plus reçu professionnel à vie, ce qui est vrai dans tous les domaines; il faut maintenir ses compétences à jour et il y a des sanctions administratives qui sont prévues dans le cas contraire.*»

Il confère à cette formation une portée plus large: «*À mon point de vue, elle procure une ouverture d'esprit qui est la force derrière la vigueur intellectuelle; cette ouverture sert à éviter de tomber dans les idées reçues, à établir des comparaisons et à regarder ce qui se passe ailleurs.*» Il pousse plus à fond sa réflexion: «*Cette formation nous conduit en partie hors des sentiers battus, dans le sens qu'elle apporte une aide à la créativité qu'il est difficile de développer dans une routine.*»

Il ajoute encore que «*ce n'est pas parce qu'on détient un diplôme que nos connaissances sont acquises pour la vie: on doit constamment être aux aguets pour maintenir une vigueur intellec-*



UNIVERSITÉ MCGILL

M^E René Dussault recevait, le 26 mai dernier, un doctorat honorifique en droit de l'Université McGill.

tionnelle constante et créative». Dans ce sens-là, et en vertu de l'accessible réservoir du savoir qui existe de nos jours, il préconise pour le professionnel une nécessaire ouverture sur le monde dans sa quête de perfectionnement.

Il tient ce langage au sujet de l'interdisciplinarité, un autre des thèmes qu'il a abordés: «*On est appelé comme professionnel à travailler de plus en plus au sein de grandes équipes.*» Il donne un exemple: «*On dit que le droit est une science sociale parce qu'il comporte des règles qui s'appliquent à une société qui a des valeurs; si on ne les comprend pas et si on ne les suit pas, il est difficile d'avoir des règles de droit qui soient adaptées à cette société.*»

«*C'est vrai dans tous les domaines et, au sein des équipes, on est astreint maintenant à travailler sur les plans de compétences qui sont différentes et essentielles, mais que l'on doit respecter*», soutient-il. Il convie à l'adoption d'une attitude propre à tirer le meilleur de chacun vers l'objectif du groupe à atteindre.

Finalement, le volet humaniste qui a marqué toute la carrière de René Dussault ressort du message adressé à la relève des professions; il

parle ici de déterminisme ou d'engagement personnel: «*Les gens ordinaires doivent savoir qu'ils peuvent produire des résultats extraordinaires, ce qui est important.*»

Il s'est révélé un ardent défenseur de toute la question des dons d'organes à travers son militantisme au sein de Transplant Québec, ce qui lui inspire cette réflexion: «*Ça peut faire toute une différence si une personne est déterminée, s'informe et pousse constamment pour l'avancement d'une cause. Il importe de ne pas déléguer seulement aux professionnels l'idée que ce sont eux qui vont faire marcher la société, à ce titre. Sur le plan humain, il s'accomplit fréquemment un travail extraordinaire qui est certainement aussi rentable, sinon davantage, que celui qui est réalisé à titre de professionnel.*» Il livre ce message aux jeunes: «*Votre réussite professionnelle ou sociale n'aura de sens que si elle s'accompagne de votre contribution à la société et à notre monde en évolution... Engagez-vous dans certaines actions non rémunérées pour le bien commun.*»

Collaborateur
Le Devoir

C'EST VOTRE TALENT
QUI FAIT AVANCER
LE MOUVEMENT



CARRIÈRES

DESJARDINS EST FIER D'ÊTRE
PARMI LES MEILLEURS EMPLOYEURS
POUR LES JEUNES CANADIENS

Professionnels du milieu des affaires, de la santé et des sciences, voyez aussi nos avantages financiers très concurrentiels: desjardins.com/professionnels

Visitez nous:
desjardins.com/carrieres



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir